

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article4785>



BASF continue à produire un pesticide interdit pour l'exporter, en violation de la loi, confirme la préfecture du



Rhône

Date de mise en ligne : mercredi 2 juillet 2025

- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Selon nos informations, une inspection menée lundi dans l'usine de Genay (Rhône) confirme la production de Fastac, destiné à l'exportation, « ce qui est interdit par la loi EGalim ».

Le Monde (site web) mercredi 2 juillet 2025